

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE D'ASTRIDA

3386 /Just.



Aff. KANAMUGIRE J.B.
D.I.
R.I.2436/RMP.A.I20I.

A Monsieur le Premier Substitut du Procureur du Roi

à

U S U M B U R A .

Monsieur le Premier Substitut,

Suite à la lettre n° I906/J.de Monsieur l'Officier de
Police Judiciaire à Kigali et me référant à votre R.I.2436/RMP.A.I20I
j'ai l'honneur de vous faire parvenir sous ce couvert le P.V. de remise
des D.I. payé par l'ex-sous-chef KANAMUGIRE J.B.-

L'Officier de Police Judiciaire,

STRIJBOS A.



RECOMMANDÉE. -
=====

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE KIGALI.-

Kigali, le 10 août 1956.-

Objet:

N°1906/Just.

aff. KANAMUGIRE J.B.
D.I.
R.I.2436/RMP.A.1201.

\$

Annexes:

CPI. à Monsieur le Substitut du Procureur
du Roi

42 frs. (quarante deux).

à USUMBURA . -

Kigali, le 10 août 1956.
L'Officier de Police Judiciaire,
sé/ P.SIERENS,

Monsieur l'Officier de Police Judiciaire

Proc. n° 396/Just.
31.8.56

à ASTRIDA . -

Monsieur l'Officier de Police Judiciaire,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe la somme de quarante deux francs, que je vous prie de bien vouloir verser à la Circonscription Indigène du MVEJURU, bénéficiaire, et d'envoyer un P.V. de la remise à Monsieur le Premier Substitut du Procureur du Roi à USUMBURA, en exécution de sa Réquisition d'information rappelée en marge.

→

Cette somme représente le solde des D.I. payés par l'ex-sous-chef KANAMUGIRE Jean Baptiste, détenu à la prison de Kigali.

→

L'Officier de Police Judiciaire,

P.SIERENS,

Jean